

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 5 avril 2017 de M. Stéphane Guex: «Fréquence d'implantation des poubelles.»

RÉSUMÉ DE L'INTERPELLATION

Souhait de connaître la politique du département de l'environnement urbain et de la sécurité en matière d'implantation des poubelles à la suite de la suppression des poubelles au sein des véhicules des transports publics en sus d'une constatation faite de recrudescence de déchets jonchant les trottoirs en particulier aux alentours des abribus. Les questions précises sont:

- Pourquoi certains arrêts de bus en sont-ils dépourvus?
- Existe-t-il une distance minimale réfléchie et décidée entre deux poubelles?
- Est-il prévu d'implanter davantage de poubelles dans nos rues?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif répond à cette interpellation de la manière suivante:

La politique globale du Service Voirie – Ville propre, rattaché au département de l'environnement urbain et de la sécurité, en matière d'implantation des poubelles est principalement axée sur les besoins avérés en fonction du lieu et de la fréquentation de la zone concernée, dans les limites des contraintes matérielles, humaines et financières.

Dans ce sens, l'implantation est en constante évolution sur la base d'observations quotidiennes, permettant ainsi une adaptation permanente à l'évolution de la Ville de Genève et des changements de comportement des usagers.

Couvrant un territoire de 16 km², la Ville de Genève a une densité de poubelles supérieure à la plupart des grandes villes de Suisse et d'Europe, soit plus de 3000 poubelles installées à ce jour.

Lors de la réalisation d'un nouvel aménagement, le comportement des usagers est observé pendant quelques jours avant de déterminer le nombre et l'emplacement définitif des poubelles nécessaires. Des poubelles provisoires sont installées et déplacées, parfois à plusieurs reprises, afin d'optimiser leur efficacité. Une fois cette période d'essai terminée, les poubelles sont fixées de manière définitive.

D'une manière générale, lorsqu'un remplissage trop fréquent des corbeilles est constaté, ces dernières sont doublées voir triplées afin de répondre au besoin.

C'est en particulier le cas en été au sein des lieux touristiques. A contrario, certaines poubelles à disposition du public se remplissent peu, alors même que du *littering* (abandon de déchets sur le sol) est observé aux alentours.

Au surplus, le Conseil administratif répond précisément aux interrogations qui lui ont été adressées, à savoir:

Pourquoi certains arrêts de bus en sont-ils dépourvus?

Les arrêts des véhicules des transports publics sont dépourvus de corbeille lorsqu'aucun *littering* prépondérant n'est constaté aux abords de celui-ci. La majorité des arrêts de bus et de tram en sont équipés, notamment sur les lignes les plus fréquentées.

Existe-t-il une distance minimale réfléchie et décidée entre deux poubelles?

Il n'existe pas de règle arrêtée. Seule l'étude sur le terrain et une observation constante de la part des équipes de terrain permettent l'implantation optimale des poubelles de rue. Dans certains quartiers à forte densité, il est fait en sorte qu'une poubelle soit toujours visible aux angles des rues comme dans le quartier des Eaux-Vives ou encore dans celui des Pâquis.

Est-il prévu d'implanter davantage de poubelles dans nos rues?

Lorsque cela s'avère nécessaire, de nouvelles corbeilles peuvent être installées, tant sur le long terme que sur le court terme, par exemple en période estivale dans des lieux à forte fréquentation. Comme mentionné auparavant, la Ville de Genève est extrêmement bien équipée en poubelles de rues. Aujourd'hui, l'objectif n'est pas obligatoirement d'en mettre plus mais de les installer de manière optimale en fonction des lieux et de leur fréquentation.

Le renouvellement des poubelles s'effectue quant à lui de manière régulière. Les anciens modèles Drawag (corbeille orange ou gris métallisé) sont petit à petit remplacés par des corbeilles de type Arkéa (corbeille sac jaune) dont la durée de vie constatée est de trois ans en moyenne. Leur contenance de 110 litres a permis d'optimiser le nombre de poubelles implantées. Là où il y en avait trois auparavant, il n'y en a désormais qu'une seule.

Au-delà du matériel, il faut relever que la vidange des poubelles occupe 14 personnes 363 jours par an ainsi que des équipes supplémentaires une grande partie de l'année pour pallier des événements prévus, voire imprévus (manifestations par exemple).

L'ampleur de cette tâche dépendant directement du nombre de poubelles, le Service Voirie – Ville propre s'emploie à rationaliser au maximum le dispositif en évitant notamment d'augmenter exagérément le nombre de corbeilles. Le type de corbeille, adapté au lieu, à la fréquentation et à la saison, est naturellement important. C'est dans ce sens que des installations saisonnières ont été aménagées à des endroits bien spécifiques, comme au sentier des Saules avec l'ajout de conteneurs de plus grande capacité.

A noter que, dans leur recherche du meilleur système au meilleur prix, le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité et le Service Voirie – Ville propre, sous l'impulsion de leurs magistrats respectifs, ont fait le choix de développer un modèle de poubelle propre à la Ville de Genève, actuellement en cours de création. La pose des premiers modèles devrait démarrer au début de l'année 2018.

En conclusion, l'implantation des poubelles dépend d'une analyse fine par secteur et non de normes fixes, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Guillaume Barazzone